

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	13 décembre 2022
Délibération N°	10
Date de la convocation	02 décembre 2022
Objet	3.2 Paulhan Sus Castel (op.15) - Modification prix de vente logement n°9

L'an deux mille vingt-deux le treize décembre à neuf heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Alain COMBES, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Michel-Ange PARRA, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTE EXCUSEE :

Nawar BELMILOUDI

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Laure TONDON, (pouvoir à M COMBES)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221213-20221213-10-DEV-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Objet : 3.2 – Paulhan Sus Castel (Op. 15) – Modification prix de vente logement n°9

Le 13 décembre 2022,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Considérant la délibération n°08 du 16 octobre 2018 « Plan de vente HLM – Modification des prix de vente » sur laquelle sont indiqués les prix de vente des logements de la résidence « Sus Castel » à Paulhan (Op. 15).

Considérant qu'à la suite de la libération du logement n°9 et de la visite sur place par le service commercial, nous avons identifié qu'il s'agit d'un logement de type 4 d'environ 90 m² et non de type 3 d'environ 71 m² comme indiqué dans le logiciel de gestion locative Aravis.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser la modification du prix de vente du logement n°9 afin que le prix de vente soit le même que pour les autres logements de même typologie et de même surface selon la grille de prix suivante :

PAULHAN – " Sus Castel " – 13 Logements Individuels (14)							
N° LOGT	TYPE	SURFACE HABITABLE	VNC AU 31/12/2018 (251 789€)	PRIX DE VENTE 10/2018	PRIX DE VENTE TIERS	PRIX DE VENTE LOCATAIRES HL (-10%)	PRIX DE VENTE LOCATAIRE OCCUPANT (-20%)
9	4	90,87	18 907 €	103 000 €	123 600 €	113 300 €	103 000 €

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

CA du 13/12/2022
DEV - JB

GD

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221213-20221213-10-DEV-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022